

Graines de changement

PAR ANDREA PARACCHINI | JOURNALISTE



C'est par la circulation et la mutualisation des connaissances et des découvertes que s'expérimentent les solutions de demain. C'est ce que démontre le Réseau Semences Paysannes qui défend les droits collectifs des agriculteurs à échanger leurs semences. Une alternative à la mise sous brevet du vivant.

S'échanger des graines aujourd'hui est un acte subversif. En France, un agriculteur doit chaque année racheter ses semences parmi celles inscrites dans un catalogue officiel, censé garantir l'uniformité des caractéristiques morphologiques de nos fruits et légumes. Les agriculteurs dérogeant à ce diktat seraient nombreux, mais personne ne sait exactement combien ils sont.

Braver l'interdit

Semences Paysannes est le nom du réseau qu'ils ont constitué pour défendre leur approche, opposée aux règles du commerce, avant tout pour des raisons pratiques. « *C'est impossible de produire toujours la même plante dans des conditions de culture diversifiées et variables, d'autant plus avec l'amplification actuelle des changements climatiques*, explique Guy Kastler, délégué général du réseau. *Ce n'est faisable qu'en uniformisant ces milieux avec des engrais et des intrants chimiques* ». Les défenseurs des semences paysannes sélectionnent, *a contrario*, les plantes pour qu'elles utilisent au mieux les ressources de leur environnement. « *Plutôt que reproduire à l'infini un même individu, nous travaillons avec des populations de graines, de façon à garder une plus grande diversité* ». Pour que cette approche soit efficace, il faut donc braver les interdictions et échanger des semences entre paysans, afin de renouveler sans cesse le patrimoine génétique. « *Nous avons créé des Maisons des semences paysannes pour conserver et partager les stocks* ». Ces graines étant un bien collectif de la Maison, il n'y a pas d'échange commercial. On dénombre plusieurs dizaines de Maisons aujourd'hui en France, souvent informelles, chacune avec ses règles. « *Certaines traitent plusieurs espèces, d'autres une seule. Un atelier itinérant de production de jus de fruit, par exemple, a fini par devenir une Maison pour conserver les variétés fruitières locales* ». Certes, c'est un échange informel qui ne laisse pas de traces bureaucratiques. « *Mais il se passe entre personnes qui se connaissent : la traçabilité n'est rendue nécessaire que sur les marchés où tout se fait de façon anonyme* ».

Des preuves sur le terrain

Combinés à la participation à des programmes de recherches, officiels ou non, les échanges informels ont permis aux semences paysannes d'esquiver les procès et de se développer. Si la littérature scientifique est encore pauvre sur le sujet, certaines initiatives ont fait leurs preuves sur le terrain. Porté par l'association Bio d'Aquitaine, le « *Réseau maïs population* » rassemble aujourd'hui plusieurs milliers d'agriculteurs et a même séduit de nombreux producteurs conventionnels qui préfèrent le « *maïs population* » à celui du commerce. En Bretagne, le groupement de maraîchers Kaol Kozh a sélectionné des variétés paysannes locales de choux qui sont maintenant commercialisées en circuit long, preuve que ces semences peuvent franchir les frontières des réseaux militants. « *Le succès économique de ces filières, notamment grâce à la renaissance des variétés traditionnelles, est incontestable*, affirme Guy Kastler. *Mais pas encore suffisant pour obtenir la reconnaissance de nos droits* ».